



CENTRE AUDIOVISUEL
SIMONE DE BEAUVOIR



Mort programmée du centre Hubertine Auclert : de gré ou de force...

Monsieur le Président de la région Ile-de-France, Monsieur le Vice-président chargé de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité, Monsieur le Directeur général des services, Messieurs : Bravo ! Félicitations ! Vous êtes épatants ! Les associations (Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et La Barbe) et le syndicat des ministères des affaires sociales et du travail (SMAS-CGT), membres du Bureau du Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes/hommes Hubertine Auclert, sont en admiration devant tant de constance et de sens de l'autorité virile !

Acte 1 : Halte à la démocratie participative et à la co-construction

Vous avez entamé votre entreprise de casse du Centre Hubertine Auclert en janvier 2012. Sous prétexte d'une harmonisation, d'une mise aux normes (au pas ?), vous en avez modifié en profondeur la gouvernance en remettant en question le principe de co-construction avec les associations et les syndicats. Contraintes et forcées, nous avons dû voter les nouveaux statuts. Le « contrat » avait été clairement annoncé par le Vice-président : soit nous signions, soit la subvention du centre n'était pas votée ! Nous avons donc signé croyant avoir la garantie que le personnel du centre et le projet d'« Hubertine » seraient sauvegardés.

Acte 2 : « Les promesses n'engagent que ceux qui y croient » ou la fin programmée du centre Hubertine Auclert

Nous avons appris au dernier bureau, sans étonnement aucun, l'éviction de l'actuelle directrice, « pour nécessité de service ». Décidément messieurs vous avez le sens de la formule ! Invoquer des raisons techniques pour masquer une décision politique : vous êtes très forts ! En plein été, quelques jours avant le vote du budget du centre, sans avoir travaillé à un passage de relais, l'actuelle directrice doit regagner les services de la région pour le 1^{er} septembre.

Merci de cette belle leçon pour les féministes franciliennes : « les promesses n'engagent que celles qui y croient »...

Acte 3 : Nous n'en resterons pas là...

Les associations et le syndicat membres du Bureau du Centre Hubertine Auclert (SMAS-CGT, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et La Barbe), en accord avec les salarié-es du Centre, appellent l'ensemble des associations et organisations adhérentes, et au delà, toutes les féministes, à se joindre à la lutte pour la sauvegarde du Centre Hubertine Auclert pour :

- **le maintien dans ses fonctions de la directrice du Centre ;**
- **des garanties sur la pérennité de l'ensemble des emplois du Centre ;**
- **des garanties sur le maintien des missions du Centre et des moyens correspondants.**

Paris, le 6 juillet 2012